

Lundi à 13 h 30, **Francine Gagnon** nous parlera de **la désobéissance civile**.

Ce concept a été défini et développé aux États-Unis à partir d'une conférence prononcée en 1848 par **Henry David Thoreau** après qu'il eut milité pour la cause abolitionniste et aidé des esclaves en fuite à franchir la frontière canadienne.



**La désobéissance civile** est un geste politique. En se questionnant sur ce concept aujourd'hui, et en nous référant à un philosophe américain militant, Francine Gagnon nous aide à comprendre l'histoire et le présent. Comment résister?

Elle analysera et discutera l'héritage de Thoreau à travers les mouvements écologiste, féministe et altermondialiste ainsi que les moments particuliers que furent les printemps arabe et érable et Occupy Wall Street.

**Francine Gagnon** a enseigné la **philosophie** au collège Jean de Brébeuf pendant plus de 30 ans. Elle avait fait son baccalauréat et sa maîtrise à l'Université de Montréal avant de poursuivre à la Sorbonne. C'est en France, avec Jacques Bouveresse, qu'elle a étudié sur le pragmatisme américain. Et elle n'a jamais cessé de se passionner pour la philosophie américaine. Au moment où la démocratie américaine se fragilise, le recours à ces philosophes qui furent si importants pour les mouvements des droits civiques apparaît particulièrement significatif.

Mais l'intérêt de Francine Gagnon pour Thoreau n'est pas que philosophique : née aux confins des Appalaches, en pleine nature, elle consacre une grande partie de sa retraite à cultiver son jardin en pleine nature sans oublier la Fondation culturelle dont elle est membre du Conseil d'administration.

#### En présence au collège Brébeuf

- **Entrées possibles** aux portes du **5605 / 5625, av. Decelles** (accès à l'ascenseur).  
ou du **5575, av. Decelles** (Pavillon Coutu : accès plus rapide et moins achalandé; un escalier à monter).
- Dans le hall de la **salle Jacques-Maurice**, vous pourrez vous inscrire, recevoir votre carte d'abonnement ou obtenir un droit d'entrée pour la conférence (10 \$).

#### Virtuellement, via Zoom

Toutes les **personnes abonnées** recevront une invitation et un lien pour la diffusion de la conférence la veille, dimanche soir. Si vous n'avez rien reçu lundi matin, avisez-nous par courriel : [fculturelle@brebeuf.qc.ca](mailto:fculturelle@brebeuf.qc.ca)

## Les cours et ateliers de cette semaine

Ce mardi 4 mars, les membres du **ciné-club** animé par Jean St-Amant ont rendez-vous à **13 h 50 au Cinéma du Quartier Latin** pour assister à la projection du film **En fanfare**.



La discussion et l'analyse du film auront lieu **vers 15h45, au restaurant Végo**; et cette rencontre pourra être suivie en ligne, via Zoom.

**En fanfare** est une comédie du réalisateur français Emmanuel Courcol qui a été présentée en avant-première au festival de Cannes. Un chef d'orchestre célèbre, en quête d'un donneur pour une greffe osseuse, apprend qu'il a été adopté et qu'il a un frère, joueur de trombone dans une fanfare du nord de la France.

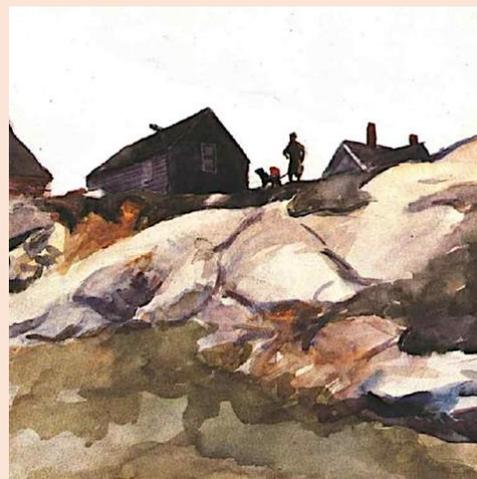
**Mercredi, de 12 h 30 à 14 h 30,**

en présence au local G1.133 et en ligne, via Zoom

**Normand Doré** présente son troisième cours sur **le peintre américain Edward Hopper**.

La seconde rencontre nous a fait découvrir le rôle de Josephine, dite Jo, dans la carrière du peintre; épousée en 1924 à Gloucester, celle-ci l'influence dans l'art de l'aquarelle et devient son unique modèle, au détriment de sa carrière personnelle. Les oeuvres de Hopper commencent alors à se vendre, et leur richesse symbolique se développe : les maisons, les chemins de fer, les phares, tous les lieux acquièrent une âme.

Lors de la prochaine rencontre, nous verrons l'évolution du peintre au cours des années 30, alors qu'apparaissent les premières grandes œuvres.



**Jeudi, de 13 h 30 à 16 h 30,**

**L'atelier d'écriture** animé par Michèle Plomer se tient au **local A2.06**

L'atelier d'écriture de cette session, intitulé **Terre à terre**, explore des aspects fondamentaux de l'écriture : identifier les éléments clés d'un récit ; cerner l'essentiel d'un lieu ; donner vie à des personnages ; découvrir la vie secrète d'une histoire.

Les **livres** de Guillaume Lavallée et de Catherine Pépin sont **en vente à la Coop** du collège (local E1.30)

- Le 17 mars, Guillaume Lavallée nous parlera du territoire palestinien de la bande de Gaza tel qu'il l'a connu « avant le 7 ». Son livre, **Gaza avant le 7** (Boréal, 2024), raconte son expérience de journaliste en s'adressant à sa mère, en perte de mémoire... (25 \$, taxes comprises)
- Le 24 mars, Catherine Pépin présentera une histoire de la chanson française à partir du livre qu'elle a publié aux éditions La Presse : **Leurs drôles de vies**. Ce sont des anecdotes qui créent des liens et éveillent bien des souvenirs... (40 \$, taxes comprises)

## L'immigration au Québec : un exposé clair et ouvert aux questions

Lundi dernier, la politologue Mireille Paquet nous a présenté l'objet de ses cours et de ses recherches à l'université Concordia avec une clarté exceptionnelle : l'immigration sous l'angle politique, mais hors des biais politiques, et en partant des bases, le lexique. Elle a ainsi pu nous expliquer le rôle particulier du Québec, la situation actuelle et les perspectives à considérer pour les années à venir. Et ce, en répondant, à diverses étapes de sa conférence, à de nombreuses questions de l'auditoire en présence et en ligne.

La première expression à expliquer au point de vue lexical est, étonnamment, celle de « personne migrante », non définie en droit international et donc ouverte aux interprétations des acteurs politiques. Madame Paquet précise alors qu'il s'agit de « toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent, et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays ». On distingue ainsi la migration interne et la migration internationale.

Depuis 1992, la migration internationale a presque doublé, mais la population ayant beaucoup augmenté, les personnes migrantes n'en représentent encore que 3,7 %, une augmentation de 0,5 %. Les femmes comptent maintenant pour 48 % de celles-ci, souvent dans le domaine des soins. Les perceptions différentes de la hausse dans l'opinion publique viennent du fait que certains pays (États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, France) reçoivent plus d'immigrants que d'autres et que, par ailleurs, le nombre de personnes déplacées de force, les réfugiées, a réellement augmenté.

Madame Paquet a souligné que les taux de migration interne sont 3 à 4 fois plus élevés que ceux de la migration internationale, peu accessible et normalement peu souhaitée par les populations, ce qui l'a amenée à parler des déplacements forcés et des personnes sollicitant la protection internationale, soit les « demandeurs d'asile », lesquels peuvent devenir des « réfugiés » si leur demande est acceptée par le pays où ils sollicitent cette protection en vertu de la Convention de 1951 et du principe de non-refoulement. Au Canada, ces

demandes sont examinées par un tribunal administratif qui juge si les craintes de persécution sont justifiées. Mais il faut noter que les motifs définis en 1951 n'ont pas été revus et n'incluent pas les problèmes liés au genre, aux destructions environnementales ou à l'extrême pauvreté... Les demandes d'asile ont donc fortement augmenté, mais le nombre de personnes reconnues comme réfugiées varie beaucoup. Il y a aussi des angles morts comme celui des populations vénézuélienne et palestinienne auxquelles on accorde des statuts d'immigration temporaire.

Le Canada, au 8<sup>e</sup> rang mondial des populations migrantes, considère comme migrante toute personne née à l'étranger et n'ayant pas obtenu sa citoyenneté. Mais un résident permanent y a les mêmes droits de séjour, d'études, de travail qu'un citoyen. L'immigration y est cependant une compétence partagée avec le Québec. Depuis les conflits de St-Léonard en 1968, la création du ministère de l'immigration et les ententes bilatérales de 1991 avec Ottawa, le Québec détient des pouvoirs uniques, assortis de transferts importants, pour contrôler l'immigration permanente et temporaire. Pour notre conférencière, il est difficile de comprendre pourquoi le premier ministre du Québec voudrait obtenir des changements.

Où allons-nous ? Il faut absolument gérer le problème du français parlé par les personnes migrantes, mais il faut aussi considérer l'avenir démographique du Québec : le scénario « faible » repose sur 50 000 immigrants permanents et 300 000 résidents temporaires...

### **Conférences et cours en mode virtuel (en ligne)**

Votre abonnement ou votre inscription vous donne accès aux conférences et aux cours en ligne.

Vous recevrez une invitation et un lien Zoom par courriel la veille de l'activité.

Si vous souhaitez vous rafraîchir la mémoire ou vous familiariser avec l'application Zoom, vous pouvez consulter ou télécharger notre **Guide d'utilisation ICI**.

Si vous avez besoin d'une aide supplémentaire, vous pouvez le demander par courriel ([fculturelle@brebeuf.qc.ca](mailto:fculturelle@brebeuf.qc.ca)).

Vous pouvez consulter notre « **politique sur la protection des renseignements personnels** » en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.fondationculturellebrequ.beuf.org/index.php/confidentialite/>

**Si vous ne souhaitez pas recevoir ce courriel hebdomadaire,**  
veuillez nous en faire part à cette adresse : [fculturelle@brebeuf.qc.ca](mailto:fculturelle@brebeuf.qc.ca)

Fondation culturelle Jean-de-Brébeuf  
5625, av. Decelles,  
Montréal, H3T 1W4

Téléphone : 514.342.9342, poste 5412

[www.fondationculturellebrequ.beuf.org](http://www.fondationculturellebrequ.beuf.org)